

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

## La Bibliothèque Canadienne.

---

---

TOME I. SAMEDI, 6 NOVEMBRE 1830. N<sup>o</sup>. 18.

---

---

### HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le dessein d'attaquer Québec par assaut, arrêté dès le 16 Décembre, dans le camp américain, fut mis à exécution le 31 du même mois. Montgomery passa ses troupes en revue, ce jour-là, à deux heures du matin. Il en choisit seize cents hommes pour l'attaque projetée ; et les partagea en quatre détachemens ; la première division, dont il se réserva le commandement, et qui consistait en sept cent-cinquante hommes, devait s'avancer du côté du Foulon, par l'Ance des Mères ; la seconde division, sous le commandement du colonel Arnold, devait attaquer du côté de St. Roch, et s'avancer par le Sault au Matelot ; le colonel Livingston, à la tête des Canadiens qu'il avait gagnés à la cause des colonies, avait ordre de faire une fausse attaque à la porte de St. Jean, tandis que le major BROWN, ferait une diversion, par une attaque au Cap aux Diamans. Les deux derniers avaient ordre de faire des signaux, afin que les différents détachemens pussent commencer l'attaque en même temps.

Les fusées, qui étaient le signal convenu, furent aperçues, vers quatre heures et demie du matin, par le capitaine Malcolm Fraser des émigrans. Il battit aux armes, et en peu d'instans, toute la garnison fut aux différents postes qui lui avaient été assignés,

Montgomery s'avança hardiment avec sa division, par un sentier étroit, rendu extrêmement difficile par les glaçons qui y avaient été accumulés par les courans du fleuve et de la marée, ayant d'un côté une espèce de précipice, et de l'autre, un

rocher comme suspendu au-dessus de sa tête. Il se rendit maître de la première barrière, et s'avança à l'attaque de la seconde, à la tête des plus intrépides de ses officiers et de ses soldats. Elle était défendue par un capitaine de la milice canadienne et trente de ses hommes, et par une vingtaine de matelots et miliciens anglais, avec sept canons de trois livres de balles chargés à mitrailles. On laissa approcher les assaillans à vingt-cinq verges de distance, et l'on tira alors sur eux avec tant d'effet, qu'au bout de quelques minutes, ils furent forcés de se retirer, après avoir perdu leur général, ses deux aides-de-camp, les capitaines CHEESEMAN et M'PHERSON, et plusieurs hommes. Le colonel CAMPBELL, à qui le commandement était dévolu par la mort du général, se trouvant incapable de rétablir l'ordre parmi ses gens, et de leur inspirer assez de courage pour continuer l'attaque, retraits avec précipitation.

Le colonel Arnold attaquait en même temps la ville, du côté du Sault au Matelot, avec environ six cents hommes. Il surprit la garde postée à la première barrière, et la fit prisonnière; mais il reçut en même temps, à la jambe, une blessure grave, qui l'obligea à se faire transporter à l'Hôpital général. Cet incident n'empêcha pourtant pas les Américains de s'avancer hardiment, sous les ordres du capitaine Morgan, à l'attaque de la seconde barrière. Ils auraient probablement enporté cette seconde barrière d'assaut, si ceux qui la défendaient n'eussent reçu à temps un renfort de volontaires, sous le commandement du colonel Caldwell, du major NAIRNE, et du lieutenant ANDERSON, de la marine. Il s'en suivit un combat, où l'avantage fut quelque temps balancé. Le lieutenant Anderson s'étant avancé en dehors de la barrière avec un petit parti, fut tué à la première décharge des Américains, et ses gens furent obligés de retraiter précipitamment; mais la plupart des troupes qui défendaient le poste, s'étant logées dans les maisons du voisinage, sous le commandement du capitaine GILLS, de M. VIALARS, et de Mr. LYMBURNER, faisaient de là un feu qui incommodaient fort les assaillans, et qui les empêchèrent d'escalader la barrière, ou de s'avancer sur la ville dans un autre sens. (\*) Enfin ils commencèrent à chanceler, et à se diviser en petits détachemens pour se mettre à couvert du feu de leurs ennemis. Ils commençaient à penser à la retraite, lors-

(\*) Lorsque le combat était le plus animé, un matelot monta sur la plate-forme, derrière la barrière, saisit une échelle que les assaillans y avaient appuyée, et la tira en dedans. On l'appuya aussitôt à une des fenêtres d'une maison, où plusieurs des assiégés s'étaient logés, et le major Nairne, M. DAMBOURGES, et plusieurs autres y étant montés, les Américains en furent chassés, après une lutte opiniâtre et sanglante.

que le général Carleton, qui veillait à tout, arriva à propos pour la leur couper. Il ordonna au capitaine Laws de faire une sortie avec la réserve, les artilleurs et plusieurs pièces de canon, par la porte du Palais, et de les prendre vigoureusement en queue, soutenu par un détachement d'émigrans royaux, sous le capitaine M'DOUGALL. Ce parti ne fut pas plutôt parvenu au pied de la côte, au sortir de la porte du Palais, qu'il rencontra l'arrière-garde américaine. Quoiqu'elle consistât en plus de deux cents hommes, elle fut si surprise et si effrayée par une attaque aussi inattendue, qu'elle demanda aussitôt quartier, et se rendit prisonnière de guerre. Laws laissant à M'Dougall le soin des prisonniers, continua à s'avancer vers le lieu du combat, à la seconde barrière du Sault au Matelot. Les assaillans, qui avaient jusqu'alors combattu avec quelque espoir de succès, se trouvèrent pris entre deux feux, et après avoir prolongé la lutte encore quelque temps, convaincus de l'inutilité d'une plus longue résistance, se rendirent tous prisonniers de guerre. Ils étaient au nombre de 427, y compris vingt-deux officiers.

La perte de la garnison, à ce poste, et ailleurs, ne fut que de dix hommes tués, et d'une quinzaine de blessés. Les assaillans eurent une centaine d'hommes tués ou blessés. Peu après la défaite des Américains, au Sault au Matelot, on fit sortir un gros détachement, qui, après une excursion vers St. Roch, où il enleva un canon de six, et quelques petits mortiers, incendia le Palais de l'intendant et toutes les maisons du voisinage, tant en descendant du côté de St. Roch, qu'en gagnant le Sault au Matelot, de peur que les ennemis ne s'y logeassent à l'avenir.

Le lendemain, 1<sup>er</sup>. Janvier 1776, le gouverneur ayant entendu dire que le général Montgomery était au nombre de ceux des Américains, qui avaient été tués à Près-de-ville, il y envoya un détachement pour chercher les corps, et les apporter dans la ville. Ceux de Montgomery et de ses aides-de-camp furent aussitôt reconnus. "Comme il en devait être" dit l'écrivain auquel nous empruntons la plupart des particularités que venons de rapporter, "toute inimitié envers cet infortuné commandant cessa, dès qu'il eut lui-même cessé de vivre : le gouverneur, en faisant chercher son corps, et en ordonnant qu'il fût enterré décemment, montra que le respect pour les vertus privées doivent l'emporter sur toutes autres considérations ; et que quelque nécessaire et quelque important qu'il soit pour un commandant de remplir vigoureusement ses devoirs sur le champ de bataille, il n'en est pas moins tenu d'être poli et humain en temps de paix." Le corps du général Américain fut porté dans la maison d'un nommé GOBERT, où il fut

mis dans un cercueil doublé en flanelle et couvert de drap noir, et le 4 Janvier, il fut inhumé près des ramparts de la porte St. Louis, en dedans d'un mur qui avait entouré une poudrière, après un service funéraire fait sur la fosse par M. de MONTMOLLIN, chapelain de la garnison. (†)

(A continuer.)

## GLACES PERPETUELLES.

DANS les Alpes, les glaces se maintiennent perpétuellement à une hauteur de 1500 toises au-dessus du niveau de la mer; dans les Andes, au Pérou, à 2434; sur le pic de Ténériffe, le terme inférieur constant de la neige est 2800 toises. Si on va vers le nord, au contraire, le terme inférieur se trouve plus bas: en Norwège, on trouve les glaces à 600 toises; en Laponie, elles descendent jusqu'au pied des montagnes, et plus loin, sous le pôle, tout est glacé. Les montagnes couvertes de glaces perpétuelles deviennent de plus en plus communes à mesure qu'on se rapproche des pays les plus voisins du pôle, quoique, dans ces régions, les montagnes soient beaucoup moins élevées que vers l'équateur.

En Norwège, les sommets de toutes les montagnes un peu élevées sont couverts de glaciers qui ressemblent, plus qu'en aucun autre lieu, à ceux des Alpes. La Suède a aussi des monts couverts de glaces perpétuelles, d'où sortent de grandes rivières. Les montagnes d'Islande présentent le même phénomène; mais elles offrent une circonstance bien remarquable, qui consiste en ce que ce ne sont pas les sommets les plus élevés qui conservent leurs glaces toute l'année; ce qui tient à des circonstances locales qui ne sont pas assez bien déterminées. Quelques uns de ces monts sont tout à la fois des glaciers et des volcans. L'Hécla est le plus célèbre de tous: quand il vient à s'enflamer, les glaces du sommet se fondent, et il en résulte des torrens qui se précipitent sur les campagnes, les inondent, et détruisent les villages qui se trouvent sur leur passage.

(†) Le général Richard Montgomery était d'une famille respectable d'Irlande. Il avait été officier au service de l'Angleterre, et s'était trouvé avec Wolfe à la bataille de Quebec. Il avait épousé en Amérique mademoiselle Janet Livingston, fille du juge Livingston, de New-York, homme distingué par ses vertus, son savoir et ses grands biens. Montgomery se fit estimer dans l'armée par sa bravoure et son habileté, et dans société par ses vertus privées.

Les autres volcans de l'Islande sont beaucoup moins célèbres que l'Hécla, parce que leurs éruptions ont été jusqu'ici beaucoup moins fréquentes. Deux de ces derniers, quoiqu'ils soient très élevés, n'ont point de neige à leur sommet; ce qu'on peut attribuer à la chaleur que leur sol conserve constamment. Dans une contrée qui paraît si éminemment volcanique, il me semblerait raisonnable de supposer que cette singularité, qui fait que des montagnes très élevées sont exemptes des neiges qu'on rencontre sur d'autres qui le sont moins, doit être attribuée aux feux souterrains, qui, bien qu'ils ne fassent pas d'éruption, ont cependant assez de force pour fondre des amas de glace. C'est également à la chaleur interne du sol que j'attribuerais les changemens de lieu des glaces, qui dans l'Islande, sont sujettes à se déplacer. Une chose qui vous étonnera sans doute, et qui tient peut-être à la même cause, c'est que le climat de l'Islande est moins froid que celui de la Suisse; car si les étés y sont moins chauds, les hivers y sont moins rudes; de sorte qu'on y jouit d'une température beaucoup plus égale.

La Laponie offre un spectacle plus effrayant. On y trouve des marais, et des lacs toujours glacés jusqu'à leur fond. Presque toute la terre y est absolument impropre à la culture.

Les côtes orientales et occidentales du Groenland sont couvertes de pyramides énormes et de masses de glaces inaccessibles, mais surtout les côtes orientales, qu'aucun navigateur n'a pu approcher. Partout où on a pu pénétrer dans le pays, on n'a vu que des montagnes entièrement couvertes de neige. Dans tous les endroits qui ne sont pas trop escarpés, on n'y a vu que des vallées comblées par les glaces. Au plus fort de l'été, la neige fond un peu du côté du nord, derrière les brisans de la côte et les petits golfes; mais du côté du midi, elle est toujours ferme.

La terre la plus voisine du pôle qui nous soit connue est le Spitzberg: elle est inhabitée et inhabitable; les montagnes pointues dont elle est hérissée lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Elles sont couvertes de glaces depuis leur sommet jusqu'à leur pied, et il s'en élève des vapeurs si froides, qu'il est impossible de les supporter. Quand le soleil les éclaire, elles paraissent brillantes comme des flammes.

Les pôles sont très probablement recouverts d'une couche très épaisse de glace qui ne fond jamais. Nous ne pouvons avoir aucun détail sur cette partie inabordable pour nous; mais nous connaissons mieux la formation des glaces annuelles, et, à cet égard, il faut bien distinguer les glaçons spongieux flottants peu considérables, des plaines ou champs de glace qui offrent une surface solide beaucoup plus durable. La superficie n'en est pourtant pas formée par la mer, puisque des navigateurs, pris au milieu de ces glaces, assurent que leur fonte

donne de l'eau douce. Il est à croire que cela tient à ce que la partie superficielle a été formée par la fonte des neiges, qui, tombant sur une première couche d'eau salée congelée, se seront d'abord fondues, puis glacées.

Pour résumer, les glaces occupent sous l'équateur tout ce qui s'y trouve élevé à 2400 toises au-dessus du niveau de la mer. Dans les régions brûlantes de l'Afrique, on commence à les trouver à 2000 toises; elles s'approchent davantage du sol, à mesure qu'on s'éloigne de la zone torride. Sur les Alpes, elles ne sont qu'à 1500 toises du sol; en Norvège, elles ne s'élèvent pas à plus de 600; dans le Groenland, dans la Laponie, elles s'étendent jusqu'au fond des vallées, presque au niveau de la mer; enfin, plus loin vers le pôle, tout est glace. Dans l'autre hémisphère, les glaces paraissent beaucoup plutôt encore; de sorte qu'elles occupent plus d'un dixième de la surface entière du globe.

On a calculé qu'à Paris, il suffisait de s'élever à 1800 mètres pour trouver une température de 20. seulement au-dessus de la glace; à 18000 on, trouverait un froid de 820. c'est à dire plus que double de celui qu'on peut produire par les moyens artificiels les plus efficaces, et qui suffisent pour congeler le mercure; à 10000 mètres, il ferait un froid égal à 3000.; et qui passe tellement tout ce que nous pouvons produire, qu'on ne conçoit pas qu'aucun corps pût le supporter: aussi c'est à cette hauteur qu'on suppose que l'atmosphère se termine nettement. *Lettres sur les Révolutions du Globe.*

INVENTION IMPORTANTE.—M. V. PALMER, de Worcester, a obtenu un brevet d'invention pour une machine, à laquelle il travaillait depuis 10 ans. Elle opère au moyen de la vapeur, et peut être employée avec le plus grand avantage, particulièrement pour creuser les canaux, abattre les hauteurs dans les chemins en fer ou autres, et enlever de grandes masses de terre. La machine coupe, par un seul mouvement, une masse de six pieds de largeur et de trois d'épaisseur, et peut charger dans un tombereau plus d'un tonneau par minute. On pense qu'au moyen de cette machine, on peut enlever 360 verges de terre solide, et 720 verges de marne ou de sable en 12 heures. La machine coupe et transporte aussi le gravier avec une rapidité étonnante. On peut s'attendre que cette invention contribuera beaucoup à l'amélioration des chemins et à l'exécution d'autres travaux publics.

LE DEX d'ALGER apprenant les événemens de Paris, et la chute de Charles X, s'est écrié: "Dieu est grand! Il vient de me faire descendre de mon trône, et voilà que ses sujets l'obligent à s'exiler de son pays!

Une lettre particulière de Rome du 9 Août, dit que le pavillon tricolore a été placé trois nuits consécutives sur la statue de Pasquin. La police pontificale l'a fait abattre, et pour empêcher qu'il ne soit déployé de nouveau, il a été mis une sentinelle près de la statue,

LADY HOLLAND a envoyé, dit-on, au roi des Français, un joyau de prix, composé d'amétyste, d'opale et d'escarboucle. Chacune de ses amies a reçu un présent composé des trois couleurs; et sa seigneurie a annoncé qu'elle ne désirait recevoir la visite que des personnes qui peuvent porter cet emblème.

*Ouverture des Etats Généraux des Pays-Bas-Discours du Roi.*

“L'assemblée extraordinaire de Vos Hautes Puissances que j'ouvre aujourd'hui, est devenue d'une nécessité impérieuse, sous le poids d'événemens affligeans.

“En paix et en amitié avec toutes les nations de l'Europe, les Pays-Bas voyaient aussi la guerre dans les possessions coloniales heureusement terminée. Ils fleurissaient en paix, par l'ordre, le commerce et l'industrie. Je m'occupais avec soin d'alléger les fardeaux du peuple, et d'amener graduellement à effet dans le département de l'intérieur les améliorations que l'expérience avait désignées, lorsque soudain Bruxelles, et à son exemple diverses autres places du royaume, se sont jetées dans une rébellion signalée par des scènes de conflagration et de pillage, dont la description à cette assemblée serait trop affligeante pour mon cœur, pour le sentiment national et pour l'humanité.

“Dans l'attente de la co-opération de VV. HH. PP., dont la réunion a été ma première pensée, j'ai pris sans délai toutes les mesures qui dépendaient de moi pour arrêter le cours du mal, pour protéger les bons contre les mal-intentionnés, et pour sauver les Pays-Bas de la guerre civile.

“Quant à entrer dans la nature et l'origine de ce qui a eu lieu, à en examiner avec VV. HH. PP. le véritable caractère, la tendance, et les conséquences probables, c'est ce qui intéresse moins notre pays en ce moment, que de trouver les moyens par lesquels la paix et l'ordre du gouvernement et des lois ne soient pas seulement rétablis temporairement, mais fixés d'une manière beaucoup plus durable.

“Mais au milieu du conflit et des opinions et des différentes vues et intérêts qui s'élèvent, c'est une tâche très difficile, Hauts et Puissans Seigneurs, de concilier mes vœux pour le bonheur de tous mes sujets avec les obligations que j'ai contractées envers tous. et que j'ai consacrées par l'obligation des sermens. J'envoie donc toute votre sagesse, toutes vos dé-

libérations, toute votre fermeté ; faites tous en sorte que, fort du consentement des représentans de la nation, je puisse prendre de concert avec eux les mesures que la sûreté du pays requiert.

“ En plus d'un quartier on a manifesté l'opinion que pour atteindre ce but il serait désirable de procéder à une révision de la loi fondamentale, et même à une séparation des provinces que les traités et la constitution ont unies.

“ Cette question néanmoins ne peut être résolue si ce n'est dans les formes prescrites par la même loi fondamentale, que nous avons solennellement juré d'observer.

“ Ce sera le principal sujet des délibérations de VV. HH. PP. Je désire que vos opinions soient formées et qu'elles soient aussi manifestées avec ce calme et cette parfaite liberté que requiert une question d'une aussi grande importance. Pour moi, animé par-dessus tous autres sentimens du désir d'assurer le bonheur des Belges, que la providence a confiés à mes soins, je suis prêt à concourir avec cette assemblée dans toute mesure propre à y conduire.

Cette réunion a aussi pour bût de vous informer que les circonstances exigents impérieusement que la milice demeure incorporée au delà du tems pendant lequel, aux termes de la loi fondamentale, elle devrait être annuellement exercée sous les armes.

“ Les moyens de faire face aux dépenses, qui résulteront de cette mesure, et de beaucoup d'autres, résultant de ces malheureux troubles, se trouveront pour le moment dans le crédit déjà ouvert. Les réglemens en seront soumis à votre délibération dans la session ordinaire prochaine.

“ Nobles et Puissans Seigneurs. Je compte sur votre fidélité et votre patriotisme.

“ Exposé avant ce jour à la tempête de la révolution, je n'oublierai ni le courage, ni l'attachement, ni la fidélité qui ont secoué le joug étranger, rétabli l'existence nationale, et placé le sceptre dans mes mains ; ni la valeur qui sur le champ de bataille a affermi le trône et consolidé l'indépendance du pays.

“ Quoiqu'entièrement disposé à accéder à des desirs raisonnables, je n'accorderai rien à un esprit de faction, et je ne consentirai jamais à des mesures qui sacrifieraient les intérêts et la prospérité de la nation à la passion ou à la violence.

“ Concilier, s'il est possible, tous les intérêts ; est le seul desir de mon cœur.

Il est dit dans une lettre de la Haie du 11 Septembre : “ A une assemblée nombreuse tenue à l'hôtel de ville à Bruxelles,

il a été résolu qu'il serait établi un gouvernement provisoire, et qu'il serait accordé vingt-quatre heures au roi pour décider si la Belgique serait séparée de la Hollande, et que s'il répondait que non, on ne faisait pas de réponse, la Belgique serait déclarée indépendante, sous la protection de la France. Le lendemain, il y eut une nouvelle assemblée pour confirmer les résolutions de la première, mais le courage manqua aux députés, à l'exception d'un seul, le baron Hossard, et ils se rétractèrent. On pense que ce sont les pétitions d'Anvers et de Gand contre la séparation qui leur ont fait perdre courage. La désunion et la renonciation rompent maintenant la fédération des nobles, des prêtres, des gens de loi et des radicaux de Bruxelles. Leurs finances sont épuisées, et les Liégeois ne veulent plus contribuer. Le contingent de ces derniers a été prié de s'en retourner, et les autres renforts, apprenant qu'il n'y avait ni argent ni vivres pour eux à Bruxelles, ont rebroussé chemin."

DUCHE DE BRUNSWICK.—La *Malle d'Hambourg*, reçue à Londres le 13 Septembre au soir, communique les nouvelles de troubles alarmants dans plusieurs parties du nord de l'Allemagne. Dans le duché de Brunswick, l'insurrection a été des plus sérieuses, et a occasionné la fuite du duc, qui a été assailli par le peuple à coups de pierres, au sortir du théâtre, et n'a échappé à sa furie que par la dextérité de son cocher. Etant parvenu à son palais, il en fit fermer les portes, et ordonna aux troupes de tirer sur les assaillans. Elles n'obéirent pourtant pas à cet ordre, et il n'y eut pas de sang répandu. Le général qui commandait les troupes au palais, eut un pour-parler avec ceux qui l'assiégeaient: ils demandèrent que les pièces de canons pointées contre les habitans fussent éloignées; que son Altesse Sérénissime reconnût les chambres; et qu'elle n'essayât pas à se sauver en Angleterre, pour dépenser l'argent de ses sujets parmi des étrangers. Le général revint avec la réponse que le prince avait acquiescé à ces conditions, et le peuple se dispersa pour cette nuit. Mais il paraît que le lendemain matin, le duc refusa de faire ôter les canons; en conséquence de quoi, le peuple se rassembla, désarma la force civile, et mit le feu au château, d'où le duc n'eut que le temps de s'échapper à cheval. Son aide-de-camp, qui est arrivé à Londres par le paquebot, s'est aussi sauvé à cheval. La ville de Brunswick a été sauvée du pillage et de la conflagration par une garde bourgeoise, qui s'est aussitôt organisée et armée, pour protéger les propriétés publiques et privées. Le *Times* énumère ainsi les provocations qui ont amené la chute de

“cette jeune marionnette de la Sainte Alliance,” comme il l’appelle : “ Il a refusé de sanctionner la constitution donnée à ses états par son oncle et tuteur, George IV ; il a continué à percevoir en temps de paix des taxes oppressives, qui avaient été imposées en temps de guerre ; il a arrêté les plus nobles de ses sujets sans cause, et les a condamnés et punis sans procès ; il a mis de côté les jugemens des tribunaux, et ordonné que leurs décrets fussent mis en pièces et jetés à la face des juges ; il a violé le secret de la correspondance privée, et fait ouvrir les lettres au bureau de la poste ; et tandis qu’il renvoyait de son service, ou bannisait de ses domaines les plus vertueux serviteurs de l’état, il employait comme ministres des individus dont la seule recommandation était une aveugle complaisance pour tous ses caprices. En un mot, il semble avoir été le pendant en miniature de Don Miguel de Portugal.”

“ Un comité spécial des chambres, dit le *Courier de Londres*, s’était assemblé, et avaient émané des ordres pour que les autres membres s’assemblassent le lendemain. On pensait que le frère du duc fugitif serait proclamé, ce dernier s’étant montré absolument indigne du poste où sa naissance l’avait appelé.”

**AIX-LA-CHAPELLE.**—Il n’est pas constaté, dit-on, qu’il y ait eu des troubles à Cologne et à Coblantz, comme quelques journaux l’avaient annoncé ; mais il paraît qu’il y a réellement eu des émeutes, des rassemblemens plus que tumultueux à Aix-la-Chapelle. Le 31 Août, les ouvriers, accompagnés de leurs familles, s’assemblèrent en foule devant la maison d’un fabriquant de draps, nommé Nillesen, dont ils brisèrent les portes, les fenêtres, et les machines, en criant : “ Vive Napoléon ! Vive la liberté ! ” Ils se rendirent ensuite à une taverne, où ils s’enivrèrent. Ils démolirent ensuite la maison d’un Anglais, du nom de Cockerill ; puis ils attaquèrent la prison, dans la vue d’en faire sortir les prisonniers. Pendant ce tumulte, les citoyens respectables s’étaient assemblés et armés ; ils chargèrent les séditioux, en tuèrent dix ou douze, en blessèrent un plus grand nombre, et en firent soixante-et-dix ou quatre-vingt prisonniers.

**HAMBOURG.**—Il y a eu à Hambourg des troubles d’une nature aussi extravagante et sentant autant l’ignorance et la folie que ceux d’Aix-la-Chapelle. Ils ont eu pour cause apparente une querelle entre un chrétien et un juif dans un café, laquelle se termina par la mise à la porte du descendant d’Israël. L’affaire, dit un journal de Londres, n’était pas de la plus grande importance ; mais la colère chrétienne ne se termina pas là :

se communiquant d'un individu à l'autre, et de café en café, elle engendra à la fin une attaque générale contre les juifs de la ville. Une conduite aussi extraordinaire, aussi révoltante, et, pouvons-nous ajouter, aussi ridicule, n'excita pas, il paraît, l'indignation des classes plus élevées, autant qu'elle aurait dû le faire, et les Français et les Anglais furent les seuls qui montrèrent quelque sympathie pour la postérité souffrante de Jacob. Le lendemain, la populace anti-judaïque s'assembla de nouveau pour faire preuve de dispositions un peu ultra chrétiennes. En cette occasion, les officiers de police osèrent mettre le nez dehors, et eurent assez de courage pour arrêter deux des principaux ameutés. Aussitôt, tous les autres s'écrièrent qu'il fallait délivrer les prisonniers ; mais heureusement pour la police, elle fut à propos soutenue par une troupe de cavalerie qui galoppa au milieu de la foule, le sabre à la main, et blessa un nombre d'individus. Le lendemain, la populace exaspérée fit circuler des placards de la nature un peu incongrue qui suit : "A bas les juifs ! Point de taxes ! Point d'excise ! Abattez l'hotel de ville ! &c. Le soir, il y eut de nouvelles émeutes ; les rues furent barricadées en plusieurs endroits ; les troupes tirèrent sur le peuple ; il y eut une dizaine d'individus de tués et une trentaine de blessés. Une centaine d'autres, la plupart jeunes gens, ont été appréhendés et mis en prison.

ESPAGNE.—Il était arrivé deux exprès à Madrid, le 1er septembre, l'un de la Galice et l'autre de l'Estramadure, envoyés par les capitaines-généraux de ces provinces, qui demandaient des renforts de troupes, pour prévenir les troubles auxquels ils s'attendaient, en conséquence de la sensation produite par les événemens de Paris, et particulièrement par les dernières nouvelles de Portugal. Dans la Gredade, le chef de la police, avait prohibé la distribution de la Gazette de Madrid, jugeant le récit tronqué et partial qu'elle contenait des événemens de Paris, suffisant pour causer une explosion. Le gouverneur-général de la Catalogne prie le roi de lui envoyer des renforts, ou d'accepter sa démission. Il a été envoyé des ordres aux autorités militaires du sud de faire marcher des troupes sur Madrid. Tout était encore tranquille dans cette capitale le 4 septembre. Ferdinand a émané un décret défendant à tout Français portant la cocarde tricolore d'entrer dans ses domaines par terre, tandis que par un autre décret, il permet aux vaisseaux portant le même pavillon d'entrer dans tous ses ports.

PORTUGAL.—D'après des lettres de Lisbonne, du 29 août, il y avait eu des mouvemens insurrectionnels en Portugal, et

particulièrement à Evora. Il était même dit dans des lettres d'Espagne, qu'il y avait eu une insurrection à Lisbonne, et que Don Miguel s'était sauvé à bord d'une frégate, après avoir été abandonné par les troupes, qui s'étaient déclarées pour Dona Maria.

FRANCE.—M. de Fagel, ambassadeur du roi des Pays-Bas, a présenté ses lettres de créance au roi des Français. L'Autriche, dit le *Times*, a déjà reconnu le gouvernement de Louis Philippe, et nous avons tout lieu de croire que la Russie ne tardera pas à en faire de même.

“ La nomination du prince de Talleyrand, dit le *Journal des Débats*, comme ambassadeur extraordinaire à Londres, sera également agréable à la France et à l'Angleterre. En France, personne n'a oublié que ce grand homme d'état a été renvoyé par deux gouvernemens, l'empire et la restauration, bien qu'il les eût servis tous deux de la manière la plus utile. Ils se repentirent de leur conduite envers lui, et la France, deux fois privée de l'assistance de ses talens, a été deux fois la victime de cette ingratitude des deux cours. L'Angleterre doit éprouver de la satisfaction, en recevant du gouvernement français le plus grand diplomate de l'Europe. Les deux pays le regarderont comme la garantie de la paix et de l'union si nécessaires à la tranquillité du monde. L'âge de M. de Talleyrand ne lui a rien fait perdre de la vigueur de son esprit. Il est présentement, en 1830, ce qu'il était à l'assemblée constituante, le fidèle représentant des opinions politiques et philosophiques de notre époque.”

“ Il y a chez M. de Talleyrand, dit le *Messenger des Chambres*, un talent que personne ne contestera, celui de calculer toutes les chances de la stabilité d'un gouvernement, et de ne lui prêter sa coopération qu'à proportion qu'il le croit durable. En acceptant l'ambassade, malgré son grand âge, il fait voir à tous les cabinets de l'Europe, qu'il croit à la stabilité de l'ordre de choses établi par notre nouvelle révolution. Ajoutez à cela, que M. de Talleyrand a refusé d'apposer sa signature au traité de 1815, et qu'un tel acte de patriotisme assure à la France un digne représentant.”

Le *Journal du Commerce* dit que quoique le gouvernement français s'abstienne d'influer directement ou indirectement sur les affaires des Pays-Bas, il paraît néanmoins décidé à faire prévaloir dans la politique européenne le principe de non-intervention. Un de nos ministres, ajoute-t-il, conversant dernièrement sur ce sujet avec l'ambassadeur d'une puissance continentale, lui dit avec quelque chaleur : “ Le jour où un de

vos régimens mettra le pied dans la Belgique, une armée française marchera à sa rencontre."

On dit que le gouvernement français a donné des ordres pour la dispersion des réfugiés espagnols qui s'assemblent sur les frontières d'Espagne, ces rassemblemens paraissant incompatibles avec la bonne intelligence qui règne entre les deux pays.

On dit qu'on a trouvé dans les papiers du ministère de la guerre une lettre de M. de Bourmont à M. de Polignac faisant l'*interim*. Dans cette lettre, le général en chef de l'expédition annonce qu'il réserve sur l'argent trouvé à la Casaba une somme de 43 millions qu'il espère que le roi trouvera bon d'employer à acquitter l'arriéré de la légion d'honneur. On a aussi trouvé, ajoute-t-on, la réponse de M. de Polignac à peu près ainsi conçue. "Mon cher maréchal.—J'ai soumis au roi votre lettre du.... S. M. pensa que vous avez fort bien fait de mettre les millions en réserve, mais elle ne croit pas que l'on en doive faire l'emploi que vous proposez. *Ce serait faire du bien à nos ennemis.* Gardez toutefois les millions mis de côté ; le roi en fera des largesses particulières."

ANGLETERRE.—On dit que le cardinal Weld aura dans ce pays une station autorisée, à peu près l'autorité d'un légat apostolique, et agira comme représentant de l'église catholique dans les trois royaumes. On dit que son éminence aura le docteur Penswick pour adjoint.

L'ouverture du chemin en fer de Liverpool à Manchester avait eu lieu le 15 septembre, et avait été accompagnée d'un accident déplorable. M. Huskisson, membre du parlement pour Liverpool, et ci-devant ministre, qui était un des spectateurs, eut la jambe et la cuisse cassées par un char-à-vapeur qui lui passa sur le corps, et mourut le soir même.

DERNIERES NOUVELLES D'ANGLETERRE.—Le navire *Ottawa* est arrivé à Québec mercredi dernier, de Londres, d'où il est parti le 27 septembre. L'éditeur du *Star*, qui mentionne cet arrivage, dit que le capitaine a apporté des journaux de Londres jusqu'au 24, mais qu'il ne lui a été permis que de les lire à la hâte, et les seuls articles qu'il a transcrits ont rapport aux Pays-Bas, par où il paraîtrait qu'il ne s'était rien passé d'extraordinaire chez les autres puissances du continent jusque vers le 20, ou le 22 septembre.

L'adresse des chambres en réponse au discours du roi, qui n'était que l'écho de ce discours, avait été approuvée à une grande majorité. Il avait été nommé un comité pour prendre en considération la question de la séparation, et autres griefs. Ce comité n'avait pas encore fait son rapport ; mais on pensait

qu'il se prononcerait contre la séparation. Des troupes continuaient à s'avancer vers Bruxelles, et à prendre les positions les plus avantageuses, dans le cas où il leur serait nécessaire d'agir. L'extrait suivant donnera quelque idée de l'état de cette ville.

*Douwes, 23 septembre.*—Par le paquebot *Spitfire*, qui est arrivé d'Ostende avec la malle de Frandres, nous apprenons que les affaires dans les Pays-Bas prennent de jour en jour un aspect plus alarmant. On disait hier, que Bruxelles était dans un état d'embargo, ou qu'on ne pouvait ni y entrer ni en sortir, en conséquence des barricades qu'on y avait partout élevées. Il n'en était pas venu de malle à Ostende, comme à l'ordinaire.

Nous continuons le récit des insurrections ou des émeutes qui ont lieu successivement dans certaines villes de l'Europe, et de l'Allemagne en particulier. Si c'est pour imiter l'exemple des Parisiens que ces insurrections et ces émeutes ont lieu, il faut avouer que l'imitation est ordinairement assez grossière, et que les copies ne ressemblent guère à l'original. Aussi ces insurrections ont-elles lieu dans des pays où l'opinion publique n'a pu être éclairée par la presse périodique, ou y a été égarée par des écrivains exagérés. En France, au contraire, quoiqu'en dise le rapport des ministres au roi, du 25 juillet, la liberté de la presse n'avait point dégénéré en licence depuis la restauration, du moins chez les journalistes constitutionnels et nationaux; il y avait même eu des temps, où ces écrivains avaient été obligés de se renfermer presque exclusivement dans des questions de politique générale, questions les plus utiles à traiter peut-être, pour éclairer les peuples sur leurs droits et sur leurs devoirs. D'où, cette tactique politique qu'on n'a pu s'empêcher d'admirer chez les Français, et chez les Parisiens surtout, cette connaissance exacte du temps de l'obéissance, et de celui de la résistance légitime; l'art, en un mot, d'avoir et de paraître avoir raison, en laissant tout le tort réel et apparent à ses adversaires.

Nous ne pouvons pourtant pas voir du même œil les insurrections ou les troubles qui ont eu lieu dans différentes villes d'Allemagne. Qui ne verrait pas avec plaisir, par exemple, une révolution complète dans le duché de Brunswick, s'il est vrai que les Brunswickais gémissaient sous le joug d'une tyrannie plus oppressive et plus dégradante encore que celle de Ferdinand VII et de Don Miguel. Tout ce qu'il y a à regretter, c'est qu'il ait fallu que cette révolution fût commencée par la populace, et qu'il y eût, par conséquent, désordre et irrégularité dans le principe. Si le duc de Brunswick est détrôné,

comme il est à croire, et nous osons dire, à espérer qu'il le sera, pour le bien-être et l'honneur des Brunschwicks, ce sera pour certains souverains, et surtout pour plusieurs petits princes d'Allemagne, un avis de se conduire envers leurs sujets avec plus de raison, d'humanité et de modération que ne faisait ce moderne РЕНОВОАН.

Il y a eu aussi des troubles dans le grand-duché de Hesse-Cassel, mais le grand-duc s'est mis, ajoute-t-on, à la tête de ses troupes, et n'a pas encore été expulsé de ses états. Nous n'avons vu, au reste, aucuns détails sur ces troubles, et nous ne saurions dire si ce sont de simples émeutes populaires, ou de véritables mouvemens révolutionnaires, dirigés ou accueillis par les hautes classes, comme à Liège et à Bruxelles.

POSTSCRIPTUM.—*Révolution en Saxe.—Guerre civile dans les Pays-Bas, &c.*—Le discours du roi des Pays-Bas ne fit qu'augmenter le mécontentement à Bruxelles, mais ce qui mit l'irritation à son comble fut une proclamation du Prince Frédéric, pour l'entrée des troupes hollandaises dans cette ville, datée d'Anvers, le 21. Les députés aux États-Généraux étaient revenus le 18. L'alarme et l'agitation régnèrent dans la ville; enfin il fut résolu de s'opposer par la force à l'entrée des troupes hollandaises. Le feu commença le 21. Le combat recommença le lendemain; il y eut beaucoup de sang répandu. Le 23 les troupes hollandaises pénétrèrent dans quelques quartiers de la ville. Le combat y devint opiniâtre et sanglant. Le feu cessa à la nuit. Il recommença le 24 à la pointe du jour et dura toute la journée. Le combat commença le 25 à 7 heures du matin: plusieurs postes furent pris et repris. Il en fut de même le 26: il arriva ce jour-là aux Bruxellois des renforts de plusieurs villes voisines. Le 27, les troupes hollandaises furent chassées de tous les postes qu'elles occupaient, et la ville fut libre.

Les troupes hollandaises attaquèrent Louvain le 24: elles furent défaites, et retraitèrent à Tirlemont, où les habitans leur refusèrent l'entrée de leur ville. La forteresse de Mons est au pouvoir des Belges; à Ath, la garnison a été forcée de mettre bas les armes. La même chose a eu lieu à Mons. Enfin l'insurrection, où la résistance paraissait devenir générale: l'enthousiasme, ou plutôt la haine contre les Hollandais paraissait être à son comble. Il y avait des indices qui faisaient croire que Gand et Anvers feraient cause commune avec les autres villes de la Belgique.

On disait que les cours de Londres, de Vienne et de Berlin avaient demandé au gouvernement français de mettre des

garnisons dans les villes frontières des Pays-Bas. Il n'y avait pas de probabilité qu'il consentît à une telle proposition.

Il paraît que le roi de Saxe a abdiqué, ou s'est enfui de ses domaines. Le prince Frédéric a été nommé régent, le prince Maximilien, père de ce dernier, ayant renoncé à son droit en faveur de son fils.

La reconnaissance de l'Autriche est arrivée à Paris, le 21 septembre, avec celle de la Saxe.

*Elections.*—Nous avons à ajouter à la liste des membres élus pour le nouveau parlement provincial, Mr. Philemon WRIGHT, pour le comté des *Outaouais*, et Mr. Robert CHRISTIE, pour celui de *Gaspé*. Le résultat de l'élection pour le comté de *Bonaventure* n'est pas encore connu.

Les élections sont aussi terminées dans le Haut-Canada. Il paraît y avoir un changement considérable dans la composition de la chambre d'assemblée.—Le parlement de la Nouvelle-Ecosse est convoqué pour le 8 de ce mois. Contre l'ordinaire, les élections dans cette dernière province ont été accompagnées de rixes et de scènes qui n'ont fait honneur ni aux candidats ni aux électeurs. Les causes de ces désordres ont été, en certains endroits de la province, et particulièrement à Pictou, la différence de religion chez les candidats, et en d'autres, celle de leurs opinions politiques.

*Bazar.*—Nous avons beaucoup de plaisir à dire qu'à l'assemblée des Dames, tenue à l'Ecole nationale, Samedi dernier, il a été résolu d'ouvrir un bazar pour des fins charitables, le 26 Janvier prochain.—Les Dames suivantes ont consenti à prendre des tables pour la vente d'articles, savoir : Mad. RICHARDSON et Mad. AULDJO ; Mad. ROLLAND ; Mad. M. SMITH et Mdelle LAVICOUNT ; Mad. BINGHAM et Mad. LACROIX ; Mad. BÉTHUNE et Mdelle HALLOWELL ; Mad. LAFRAMBOISE ; Mad. HICK ; et Mad. SEWELL.

Il a été convenu qu'un tiers du produit total serait donné aux Dames catholiques, pour en disposer comme elles le jugeraient à propos ; et que le reste serait partagé entre les institutions suivantes : l'Hopital général de Montréal, l'Asyle des Orphelins, l'Ecole nationale, l'Ecole Britannique et Canadienne, l'Ecole des petits Enfants, en telles proportions qu'il serait convenu dans une assemblée des Dames int'éressées.

*Montreal Gazette*

M. AUDY, peintre, de Québec, est maintenant dans cette ville, avec des portraits de feu roi GEORGE IV, et du duc de WELLINGTON, copiés d'après de grands peintres anglais. On parle avantageusement des copies de M. Audy. — On peut les voir au Palais de Justice.—*Minerve.*

**R**ECEMMENT PUBLIÉ, et maintenant à vendre chez l'Auteur et à la Librairie de MM. E. R. FABRE & Cie un volume de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre:

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Infantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II, contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Ignorance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie recte*.—Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson sur l'air: *J'ai vu mes tristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chêls.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhais.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhais.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air: *Aussitôt que la lumière, Que j'aime à voir les hirondelles*, &c).—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons-mots.—Vers Latins.

TAPIS DE TOILE PEINTE.

**L**E Soussigné a l'honneur de prévenir M. M. les Cures et le public en général qu'il continue à manifacurer, au plus court avis, et à un très bas prix, des TAPIS DE PIED DE TOILE PEINTE, pour les chœurs d'église, les salons, &c., à son atelier, rue du St. Sacrement, Montréal.

J. B. CHALIFOUX

Octobre, 1827.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

*A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis et autres.*

**L**E Soussigné a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée et dem. rel. Aussi, la GEOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANCHERE, &c. &c.

M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie.

**L**E Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, l'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue Viger, près du Marché-Neuf.

M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.

**U**NE personne d'un âge mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Commis, ou Conducteur de travaux publics.—S'adresser à l'Éditeur, Montréal, 24 Septembre 1830.